



Développer des pratiques de mobilité durable

Département de la Vienne

Direction des Routes

Contactez la subdivision
de votre secteur

(voir contacts en fin de fiche)

(voir carte en annexe)

Définition et enjeux publics

La mobilité durable est une notion ancrée dans une démarche de développement durable. Il s'agit de mettre en œuvre un ensemble de solutions et d'actions visant à favoriser le recours aux transports alternatifs à la voiture individuelle thermique et à une organisation limitant les déplacements. Cela permet notamment de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Un des premiers enjeux de la mobilité durable répond donc à une problématique environnementale. Mais la mobilité durable n'est pas qu'une affaire environnementale, c'est aussi un engagement dont l'impact est à la fois économique et social.

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

Toute opération visant à encourager les pratiques de mobilité durable

L'accompagnement proposé

- Aide à la réalisation d'un diagnostic (analyse des modes de déplacements utilisés, enjeux locaux)
- Aide à la réalisation d'es actions visant à encourager les pratiques de mobilité durable

Les niveaux d'intervention possibles

Lancement de la réflexion

- Prise de contact - 1^{er} entretien
- Conseil d'ordre général sur la mobilité durable

Définition et formalisation du besoin

- Visite sur site
- Aide à la réalisation d'un état des lieux en matière de mobilité durable

Accompagnement ciblé

- Aide à l'appréciation des enjeux et objectifs
- Aide à la réalisation d'un plan d'action favorisant la mobilité durable (mode de déplacement doux, usage des transports en commun, covoiturage...)

Les guides de référence

- Guides techniques du réseau scientifique de l'Etat (CERTU, CEREMA)

Contacts

Subdivision de Loudun

05 49 22 78 58

dr-subdi-loudun@departement86.fr

Subdivision de Châtelleraut

05 49 85 35 79

dr-subdi-chatelleraut@

departement86.fr

Subdivision de Poitiers-Futuroscope

05 49 49 64 64

dr-subdi-poitiers@departement86.fr

Subdivision de Montmorillon

05 49 83 80 80

dr-subdi-montmorillon@

departement86.fr

Subdivision de l'Isle-Jourdain

05 49 55 59 40

dr-subdi-lislejourdain@

departement86.fr